

DE LA FRACTURE SOCIALE,... A LA RUPTURE CONVENTIONNELLE ?... LE POIDS DES MAUX !... A moins que ce ne fût l'inverse ?

Un paysage de plus en plus contrasté

C'est au moment même où chacun(e), s'accorde à penser qu'une « Société », la nôtre en l'occurrence, se définit par des projets, et donc des perspectives... (?) que lesdites perspectives s'avèrent de plus en plus régressives et singulièrement inégalitaires !... « On » a même pu entendre proférer le terme d'exécration !... (pourtant, ce n'était déjà pas bien brillant,... « avant ») ! Il paraît loisible de prôner, dans ce contexte, que ladite société (sans majuscule), se **dévoie** ! En affirmant qu'elle déçoit,... on peut même considérer le mot faible ! C'est ainsi que la fracture sociale se creuse,... inexorablement ?... Avec d'un côté les nantis... et les autres ?... Et l'encadrement, quand il encadre (encore),... se trouve fréquemment englouti, laminé dans une vertigineuse spirale infernale, sur un fond d'exclusion. De celle qui tasse les rémunérations, et exige de sa part, (et en l'absence des moyens dédiés), la réalisation d'objectifs, de fait de plus en plus inatteignables, que ce soit en terme de cadences et de résultats. Au final, c'est bien l'encadrement qui est d'ailleurs tenu pour « responsable » !... « Responsable, **et** coupable »,... l'antienne est connue ! L'encadrement, décidément, n'échappe pas à la « règle » (?), et le sort qui lui est réservé se confirme, jour après jour. Il s'avère de plus en plus... inacceptable !

De larvée, la paupérisation devient patente !... Pas très... tendance !

Il n'est, pour valider l'assertion, que de constater la présence constante et renouvelée de l'encadrement sur les récentes manifestations !

Il est vrai qu'il y avait, en terme de défilés,... un calendrier qui confinait à l'embarras du choix ! Les cadres ne s'y sont pas trompés, en participant massivement pour clamer eux aussi, leur détermination pour un véritable « changement ». Mais sûrement pas dans la direction (?) proposée ! (A moins qu'elle ne fût imposée,... comme d'ailleurs, l'absence de négociation...) ! Il semblerait qu'il y ait des mots qui fâchent ! Au fil des jours, la position s'est même radicalisée, dépassant le cadre (?) des seules retraites ! En matière de durée de cotisations d'ailleurs, l'encadrement, pris dans une acception large, démarre tard dans la vie active. Il va donc bien falloir traiter de cette question, à un moment ou à un autre (aussi) !

La perte de repères, le manque de « sens » dans leur rapport au travail, le tout allié à des injonctions paradoxales, voilà un peu le point de convergence des contradictions vécues explicitement par les cadres, au quotidien. Cela constitue aussi un point de rupture.

Du malaise, au mal être... et réciproquement

Car il ne faut pas s'y tromper, ces différentes « manifestations » de « mal être », d'essence d'abord individuelle, ont bien fini par se retrouver, se conjuguer, se concentrer, soudées dans cette sorte de rejet, cette manière de refus de « l'injustice » au long cours. Il s'agit quand même en l'espèce, d'une « drôle d'idée du progrès » ! Celle que constitue justement (?) ce fonds de régression sociale sans précédent ! Aucun des facteurs clés classiquement sollicités, ne trouve, dans ce contexte rendu délétère, « l'ouverture » attendue !...

« Faites au mieux »,... dans le meilleur des cas ?

Parmi les générations qui se succèdent, des plus jeunes aux plus anciens, aucune ne trouve, (ou retrouve) son compte dans cet environnement manifestement dégradé. Nous voilà bien loin des « Jours heureux » le magnifique programme du **Conseil National de la Résistance** (CNR), de mars 1944, conçu (quand même), convenons en, ... dans une période, disons pour le moins, ... délicate ! Quand la portée et la puissance des propos d'hier vont ils enfin, alimenter les résistances d'aujourd'hui ?

Au début, de la grogne, ... à la fin, un mécontentement... infini

Car le processus de démantèlement est déjà sur les rails ! Il est même possible de le dater, lorsque dès 2007, un idéologue (?) - le numéro 2 du Medef (D. Kessler) -, en ces temps de néo libéralisme triomphant et revendiqué, n'hésitait pas à affirmer : « Le programme du gouvernement est clair, il s'agit de défaire méthodiquement le programme du CNR-Conseil National de la Résistance ». Les faits sont là. Que ce soit à la naissance, avec ces maternités qui ferment, puis à l'école de la République que l'on « prive » de ses moyens, le constat reste, au final, ... affligeant. Pire, le phénomène s'accroît à l'hôpital, avec cette indécente concurrence faussée entre « privé et public » ! Il se poursuit même au Collège, puis au Lycée, ... jusqu'à l'Université, avec la même dualité (public, privé, ... laïc ou non). Ni les uns, ni les autres ne voient (sauf exception), au niveau du « public », se profiler l'ascenseur social qui décidément semble bien en panne !

Les « commandes » semblent comme verrouillées afin d'empêcher l'Education Nationale de jouer son rôle, et plus généralement « l'Administration », c'est-à-dire le concept même de Service Public ! Mais le constat ne s'arrête pas là, on retrouve les mêmes défections lors de la recherche (souvent aléatoire), d'un premier emploi !... L'ensemble des générations se trouve maintenant concerné ! Les carences du système ne se focalisent pas sur la seule vie active, avec sa cohorte de petits boulots, aussi précaires que mal payés, sans parler de la « logique » des stages.... Les seniors ne sont pas épargnés : après le baby boom, on a pu parler de... papy... boom !

La « représentativité »... une grenade dégoupillée ?

La vie professionnelle n'a, le plus souvent, jamais constitué un long fleuve tranquille !... La **force** syndicale, et donc évidemment la notre, représentait pourtant un régulateur attendu afin de permettre et consacrer, négociation après négociation, le « bon usage ». Des « apprentis sorciers » de la « pseudo concurrence », ont cassé la subtile mécanique, avec notamment, la loi sur la représentativité !... Avec leurs pseudo « gagnants », ... mais aussi, ceux (dont nous sommes), qui ne voulaient rien perdre, ... rien lâcher ! La relation de cause à effet n'a pas tardé à produire ses effets ! Avec, au final, ce résultat, ... et notamment, cette loi sur les retraites, passée en **force**. La mobilisation n'a pourtant, en l'espèce, jamais été aussi importante !... Le contexte précité laissera de surcroît, et nécessairement, des traces ! Et le futur reste à... venir ! Conclusion au moins partielle, avec cet allongement de l'âge de la retraite, les (quelques) seniors

qui travaillent encore,... vont se trouver « prolongés » !... Ils ne libéreront donc pas de postes, pour les jeunes « en attente », notamment ! Bravo et merci pour le choix de société,... car quarante ans, c'est déjà trop !

Que négocier ?... et subsidiairement,... Pour quoi ?

Ceux qui connaîtraient la bonne martingale, ne doivent pas la cacher plus longtemps,... car même le mot de négociation, semble avoir déserté les... échanges (?) au sein de l'entreprise ! D'ailleurs, pour échanger, il faut être deux...

Cela semble bien constituer le drame du présent : car « on » ne négocie qu'à la marge, et véritablement pour l'accessoire !... L'affirmation ne remet pas en cause le travail de terrain qui est effectué avec patience, opiniâtreté, et constance par nos militants ! **Force** est de constater que ledit travail de terrain, n'a souvent rien de médiatique,... et pourtant ! C'est bien lui qui s'avère plus que jamais indispensable, et ce même, et surtout, si les avancées s'avèrent, pour le moins,... décevantes, le mot est faible ! Il en faut pourtant du courage pour... militer !

L'entreprise : un nouveau facteur de risque

Les conditions de vie dans l'entreprise, brièvement rappelées récemment encore, confirment le « mal être au long cours »,... déjà pour ceux qui disposent d'un emploi. En l'occurrence, « Privé et Public » tendent à se rapprocher en terme de... management. Il s'agit, à l'évidence, d'une certaine forme de management faisant fréquemment l'impasse sur la « relation humaine », et considérant davantage, (sur des tableaux de

chiffres,... souvent à double **entrée**), les équivalents temps plein, plutôt que les Hommes ou les Femmes correspondants !... Quand il ne s'agit pas de leur... **sortie** ! S'il ne fait pas toujours bon d'être dans l'entreprise, s'en trouver exclu(e) ne constitue pas non plus, et le plus souvent, un grand sujet de satisfaction ! C'est une litote ! L'argument vaut autant pour l'hypothétique premier emploi des jeunes, avec, en corollaire : l'éviction quasi systématique (systémique ?),...des seniors. Il est des organisations syndicales qui vont encore marquer... **des points** ! Ou se tirer une balle dans le pied ?...

Des accords qui traduisent (ou trahissent ?)...

Des désaccords de fond !

La rupture conventionnelle ressortit à cette caractéristique. Il n'est évidemment pas question de remettre en cause tel ou tel accord individuel ! Il n'y avait en l'espèce, probablement pas grand-chose d'autre à obtenir !... Il n'en demeure pas moins vrai que le principe retenu ne fait que déplacer la question. Et ladite solution, ne résout globalement pas la question de l'emploi. Le « non emploi » se trouve, dans ce cas, transformé en une sorte de « préretraite » qui ne dit pas son nom. Mieux (?), elle avance masquée !... Nous voilà revenus au temps des sémanticiens,... autre déclinaison des désormais célèbres « éléments de langage ». Voilà qui risque, très prochainement de se trouver quelque peu « insuffisant » !

Une prise en charge... à la charge des cotisations chômage

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur l'exercice 2009, ce sont plus de 20 000 salariés de plus de 50 ans que l'on a vu s'inscrire au chômage, et ce, suite à

une rupture conventionnelle « négociée » avec leur employeur !... Ne serait ce pas une préretraite « reliftée » ?

Le 1^{er} semestre 2010 confirme, en l'amplifiant, le phénomène avec une crête pour les plus de 55 ans !... Au moment même où, simultanément, on nous rebattait les oreilles avec « des 62,... et des 67 ans » !

La désormais nommée « rupture conventionnelle » fait exploser les moyennes attachées aux autres tranches d'âge (la moyenne reste inférieure à 10%), en passant ainsi à 11,8% pour les plus de 50 ans, puis 17%, pour la tranche des 55-60 ans. Pour les 60 ans et plus, « on » en reste à 13%, alors que pour la tranche 50-55 ans, on revient au dessous de 8% : en effet « on » est considéré comme « trop jeune », à cet âge, pour être inscrits au chômage jusqu'à la retraite...

Levée de masques ou de bouclier... social ?...

Les faits sont toujours têtus, et la pratique ne saura désormais passer inaperçue. Elle pourrait devenir l'apanage de structures s'efforçant de concilier (?) des managements obsolètes, convergeant avec les « besoins » de salariés exsangues, et seulement soucieux de « survivre » dans un environnement devenu singulièrement délétère,... la faute à qui ?

Les partenaires sociaux que nous sommes, ne sauraient cautionner le fait que les cotisations chômage constituent un alibi, (ou un refuge)... Car ce sont bien les entreprises qui « éjectent » élégamment (?) bien sur, les seniors dont « on » dit par ailleurs que leur emploi constitue un problème majeur ! Mais les « politiques », tout

comme certaines centrales syndicales, ne sont pas à une contradiction près ! Pourtant, une fin de carrière différente pourrait se trouver promue, le tutorat pourrait en constituer une des déclinaisons. La transmission d'ailleurs se perd, et les « courroies » manquent cruellement avec les ruptures générationnelles, liées aux « non embauches »...

Alors, pour l'emploi ? Virés,... ou vers de nouveaux dérivés ?

Que voilà bien une dérive improbable ! Et l'on (re)parle dans ce contexte (paroles, paroles...) d'un projet de loi encourageant (?) les entreprises à recruter des seniors !... Si la thématique n'était pas si importante, il eût été possible d'en sourire !...

La « flexisécurité à la française » ne saurait constituer, pour nous, une politique,... et ce n'est pas cette option qui saurait pallier les manques en terme de cotisations sociales !

C'est pourtant le chemin qui semble devoir être emprunté, avec ses effets aussi drastiques que dramatiques, sur les ressources de la Protection Sociale prise dans une acception large !

Ce n'est assurément pas le nôtre.

Et voilà le CNR- Conseil National de la Résistance- qui fait de nouveau entendre sa petite musique entêtante... Nous saurons, dans ce domaine aussi faire entendre avec toute la **force** et la vigueur nécessaire, notre différence.

Nous ne nous « **rétracterons** » pas, en l'espèce, car nous avons commencé à prendre des habitudes, et d'autres attitudes, dans le domaine propre à l'exigence du... retrait !

Il ne tient qu'à vous de nous accompagner,... car il n'est décidément, et plus que jamais, « **pas nécessaire d'espérer pour**

entreprendre, ni de réussir pour persévérer »... La citation est de **Guillaume d'Orange**... Alors, agissons ensemble... Encore un peu,... et on passait au **rouge** !...

NB : CNR : Créé en 1943, le Conseil National de la Résistance (CNR) est l'organe dirigeant et coordonnant les

différents mouvements de la Résistance, de la presse, des syndicats, et des partis politiques hostiles au gouvernement de Vichy.

Il est à l'origine du texte fondateur des avancées sociales collectives (Sécurité Sociale et Démocratie Sociale, notamment) .

Cf. le livre « Les jours heureux ».